

Administration communale Val-de-Charmey
Rue du Centre 24
Case Postale 16
1637 Charmey

Charmey, le 12 mars 2025

DEMANDE DE SOUTIEN AUX REMONTÉES MÉCANIQUES

Madame, Monsieur,

Par la présente, TéléCharmey SA formule à la Commune Val-de-Charmey la demande formelle de poursuivre le soutien financier de CHF 250'000.- par an en faveur de la société d'exploitation des remontées mécaniques pour les années 2026 à 2028.

Nous proposons de maintenir les mêmes conditions d'octroi, soit réinvestir, en cas de résultat positif, au minimum du montant soutien, ne pas verser de dividendes aux actionnaires, et donner accès aux comptes de la société aux personnes désignées par la commune. De plus, TéléCharmey s'engage à assumer un certain nombre de tâches qui pourraient être dévolues à la commune.

Le présent document commence par faire un bilan des réalisations qui ont été possibles depuis la relance notamment grâce à l'aide communale et propose différents axes d'argumentation pour démontrer les avantages de la prolongation de ce soutien.

Bilan

En 2019, au moment où l'ancienne société d'exploitation a fait faillite, la commune y avait injecté près de 5.7 millions de francs en 7 ans. Lors de la fondation de TéléCharmey, la commune s'est engagée pour un soutien de CHF 250'000.- par année sur 3 ans, qui a été prolongé jusqu'en 2025, pour un montant total octroyé de 1.5 million en 6 ans.

Cette aide communale a joué un rôle crucial dans l'équilibre financier de TéléCharmey. En effet, la reprise des activités, le rattrapage des maintenances, la création de nouvelles activités ainsi que le développement de l'attractivité de Charmey a nécessité 5.8 millions d'investissement



entre 2019 et 2025 (décompte en annexe). Ces investissements ainsi que les efforts déployés ont permis de doubler les affluences en cinq ans, surtout grâce au développement de l'été, qui détient encore un potentiel d'augmentation d'environ 30 % grâce à l'inauguration en juin 2025 de la nouvelle activité phare des toboggans. L'affluence hivernale, bien que très dépendante de la météo, est satisfaisante lorsque les conditions sont favorables. En conclusion, grâce à la diversification des activités, les perspectives d'avenir sont bonnes et nous nous en réjouissons.

Un des axes stratégiques déterminé dès la relance était le travail sur l'image afin de redorer le blason de Charmey et des remontées mécaniques suite à la faillite. Dès lors, nous avons pris le parti de communiquer de manière positive et de favoriser une présence dans la presse orientée vers le futur. Le revers de la médaille est que de l'extérieur, ce type de communication nourrit la croyance que les finances de la société sont beaucoup plus favorables qu'en réalité.

Le tableau ci-dessous, qui représente les résultats de TéléCharmey depuis sa constitution, montre le rôle crucial qu'a joué le soutien communal dans notre équilibre financier. Les montants octroyés n'ont pas servi à couvrir les pertes générées par un manque d'attractivité, car une partie a été dédiée aux investissements, tandis que le reste a permis de couvrir les charges financières liées aux amortissements. Sans cette aide, TéléCharmey aurait affiché des pertes significatives ces 6 dernières années et n'aurait clairement pas survécu.

Exercice	2019/ 2020	2020/ 2021	2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024	Perte cumulée
Résultat fiscal	-189'891	6'113	113'098	54'298	-29'423	-45'805
Sans l'aide communale	-439'891	-243'887	-136'902	-195'702	-279'423	-1'295'805

Le tableau ci-dessous présente les investissements passés et prévus pour les années à venir ainsi que la charge financière relative aux amortissements engendrés par ces investissements.

Exercice	Investissements	Amortissements	Total de l'immobilisation
2019/2020	2'555'222	-91'717	2'446'005
2020/2021	268'440	-214'977	2'498'967
2021/2022	590'761	-291'043	2'798'686
2022/2023	656'875	-343'285	3'112'276
2023/2024	384'643	-350'058	3'146'862
2024/2025	1'105'000	-477'724	3'774'138
2025/2026	30'000	-448'271	3'355'867
2026/2027	330'000	-467'943	3'217'924
2027/2028	180'000	-468'110	2'929'814

Dans la perspective 2025-2030, TéléCharmey vise l'autonomie financière grâce à l'augmentation des recettes et à une diminution drastique de la charge financière. En effet, certains amortissements liés aux investissements majeurs réalisés sur les premières années se termineront entre 2028 et 2030. Cependant, atteindre cet équilibre sans aide communale présenterait d'importants risques face à la volatilité des saisons hivernales et aux charges inhérentes aux décisions du passé.

Retombées pour la commune

Les remontées mécaniques coûtent aujourd'hui CHF 250'000.- par an à la commune et nous sommes convaincus que les retombées dépassent ce montant.

En premier lieu, il nous paraît intéressant de relever que de nombreuses études nationales et internationales démontrent qu'un franc dépensé par des clients pour le transport sur des remontées mécaniques représente entre CHF 3.70 et CHF 6.- dépensé dans l'environnement proche de celles-ci (commerces, hôtellerie, restauration, etc.). Sur la base de ces quotients, nous pouvons estimer que les visiteurs des remontées mécaniques génèrent annuellement entre 6 et 10 millions de retombées pour la région.

En deuxième lieu, un engouement certain a été observé au sein du village depuis la relance et les chiffres en termes de nuitées hôtelières démontrent bien le succès grandissant de la destination. En exemple, l'Hôtel Cailler et le Sapin ne désemplissent pas, même en période traditionnellement plus creuses. Nous souhaitons également relever que le dynamisme général du village a permis à tous les établissements qui ont changé de propriétaire de trouver repreneur facilement (ex. L'Etoile, Charmey Sports, création d'un nouveau magasin de sport).

Troisièmement, l'équipe de TéléCharmey s'implique de manière très assidue en faveur du développement du tourisme, pas uniquement à Vounetz, mais dans toute la vallée. Notre objectif est de jouer collectif, car plus il y aura de visiteurs dans la destination, plus il y aura de visiteurs sur la télécabine. Ainsi, nous ne lésinons pas dans l'énergie apportée à divers projets externes à notre société ainsi qu'à la représentation dans de nombreux comités et groupes d'intérêt, comme l'Association Touristique des 3 Communes, le comité de pilotage du projet Bike-In FR pour un développement coordonné du VTT dans le canton ainsi la participation à la commission stratégie de La Gruyère Tourisme qui a pour mission de définir la stratégie touristique de la région. De plus, le GP3C (Groupe de promotion de 3 communes, composé de l'Hôtel Cailler, des Bains et de TéléCharmey) a développé des campagnes de communication globales sur la destination (« Prêt-e-s pour Charmey », « On joue à Charmey ») pour une diffusion TV et digitale avec un budget annuel de plusieurs dizaines de milliers de francs. Il nous tient à cœur de continuer toutes ces actions à effet indirect sur notre société, car le tissu économique touristique doit croître dans son ensemble afin d'être pérennisé.

De plus, la success story de notre relance a généré une très importante couverture presse et TV, et il est probable que la moitié des articles citant Charmey ces 6 dernières années étaient en lien avec notre société. Cette couverture presse a systématiquement été positive, améliorant l'image du village, qui avait été entaché par la faillite de l'ancienne société.

Enfin, la relance et notre diversification 4 saisons sont aujourd'hui souvent prises en exemple dans le domaine du tourisme. Nous recevons de nombreuses visites d'autres stations suisses et de l'étranger qui nous ressemblent, et même de stations de grande tailles, comme la Compagnie des Alpes, plus grand exploitant de remontées mécaniques en France.

Situation actuelle

Les enjeux principaux de TéléCharmey se concentrent sur la saison hivernale, particulièrement sa volatilité causée par le changement climatique, qui a un impact particulièrement fort à nos altitudes. Nous sommes en perpétuelle recherche de solutions pour maintenir une activité hivernale de qualité, mais les hivers non rentables sont de plus en plus fréquents et ont un impact très importants sur la stabilité financière de notre société. L'hiver 2023/2024 illustre particulièrement bien cette problématique, avec un chiffre d'affaires inférieur d'un million par rapport à l'hiver 2021/2022, un écart difficile à compenser par la saison estivale.

De plus, TéléCharmey doit assumer les charges d'une véritable station de ski, alors qu'il est précaire de compter sur les recettes liées aux activités de glisse pour couvrir ces charges. Nous devons également composer avec les décisions du passé, notamment une infrastructure d'enneigement artificiel minimale ainsi qu'un télésiège qui ne peut être ouvert qu'en hiver. Pour atteindre sa pleine rentabilité, cette installation devrait fonctionner environ 80 jours par année. Cependant, l'altitude de la gare de départ n'a permis depuis 2019 de l'ouvrir en moyenne que 46 jours par hiver. Cette situation illustre clairement l'écart entre les besoins de rentabilité et la réalité opérationnelle imposée par les conditions climatiques actuelles.

Malgré ces défis, nous souhaitons conserver l'espoir de voir des hivers attractifs à Vounetz et de continuer à permettre aux Charmeyens et aux autres visiteurs de pratiquer ponctuellement les sports d'hiver sur le domaine tel qu'ils le connaissent. Pour atténuer l'impact des conditions d'enneigement sur nos recettes hivernales, notre stratégie est de miser sur des activités qui peuvent être déployées l'hiver en cas de manque de neige. En attendant la concrétisation de futurs projets, le soutien communal joue un rôle crucial pour stabiliser les finances de la société, puisqu'il contribue à soutenir les charges financières liées aux investissements.

Perspectives d'avenir

La situation était claire dès le départ, nous ne pouvions réussir à pérenniser cette société qu'avec une sortie par le haut en générant assez d'affluence et de chiffre d'affaires pour couvrir les charges importantes liées aux décisions du passé. Néanmoins, nous n'avons pas comme objectif de transformer Vounetz en « parc d'attraction » ou de développer le tourisme à

outrance. En effet, les caractéristiques de la montagne limitent le développement possible et il est important pour nous de respecter le souhait du village de maintenir le charme actuel de la destination, qui est après tout un des éléments qui attirent notre clientèle. Dans notre stratégie, il est important de préserver la qualité de vie des Charmeyens.

Afin de garantir l'avenir des remontées mécaniques à Charmey, il est toutefois important de trouver le point d'équilibre permettant à notre société d'être financièrement stable. Ceci ne veut pas dire uniquement éviter des pertes, mais également pouvoir supporter une succession de mauvaises saisons et anticiper d'importants investissements, comme le remplacement de la télécabine dans 20 ans.

Ces prochaines années, les enjeux principaux de TéléCharmey seront dès lors de mettre en œuvre les modifications nécessaires dans la manière d'exploiter les remontées mécaniques avec le changement climatique et de garantir une affluence suffisante pour pérenniser la société ainsi que penser. À ce propos, une bonne gestion de la mobilité est cruciale dans le but d'assurer une fréquentation suffisante pour rendre la société financièrement indépendante.

Contre-prestations de TéléCharmey

Nous suggérons de lier officiellement le renouvellement du soutien communal à la prise en charge de diverses tâches normalement dévolues à la commune :

- Financement de la rénovation du chemin de randonnée du Drotzu ainsi que de son entretien, même s'il fait partie du réseau officiel,
- Reprise à notre charge et maintien de l'ouverture entre saison des sanitaires de la station aval de la télécabine, qui officient comme toilettes publiques,
- Tant que l'aire de camping-car se situe sur le parking de la télécabine, prise en charge de la gestion des déchets de cette clientèle.

De plus, nous suggérons d'ajouter au contrat de collaboration les points suivants :

- Maintien de la gratuité de l'accès aux installations pour le cercle scolaire de Charmey (en moyenne CHF 25'000.- d'abonnement par année),
- Maintien du rabais indigène de 50 %, sans participation financière de la commune, au contraire des communes voisines qui paient CHF 20.- par habitant.

Conclusion

Par le passé, la peur de manquer de moyens financiers a entraîné une stratégie de restriction et de diminution des charges plutôt que d'investissement et de création de valeur pour les remontées et le village. Afin d'éviter cette situation et pour toutes les raisons précitées, TéléCharmey a encore besoin d'une aide financière de la commune pour les 3 prochaines années, aux mêmes conditions que précédemment. Nous voyons le bout du tunnel pour arriver à une stabilisation financière, mais nous n'en sommes pas encore là.

Nous espérons que cette présentation exhaustive et transparente de la situation vous aura convaincus de la nécessité pour la commune de soutenir la colonne vertébrale du tourisme local. Nous espérons ainsi que vous mettrez ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil général et vous invitons à remettre ce texte en explicatif.

Nous restons à disposition pour tout renseignement supplémentaire et vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Claude Gendre
Directeur général



TÉLÉ
Charmey



Loris Corbaz
Directeur technique

Annexe : décompte des investissements

DÉCOMPTE DES INVESTISSEMENTS

Période 2019-2025

Catégorie	Projets principaux	Montant (CHF)
Installations RM et pistes de ski	• Changement de la commande et du moteur de la télécabine et du B2 • Rattrapage de maintenances et révisions sur toutes les installations • Améliorations installations et pistes de ski • Modification du concept d'exploitation du télésiège • Snow Factory	2'710'533
Activités et expérience client	• Améliorations paysagère • Activités gratuites • Via ferrata • Accrobranche • Sentier des toboggans	2'454'335
Infrastructures, bâtiments et véhicules	• Dameuses • Rénovation bâtiments	647'061
Total		5'811'930

